

Les acteurs du système de santé : Les usagers et leurs droits

Définitions

- **Usager :**

Utilisateur de service + Détenteur de droit.

Chronologie

1er scandales sanitaires

- VIH / Hépatite C
--> Sang contaminé
≈ 1 000 décès
- Hormones de croissance contaminées
--> Creutzfeldt Jacob
≈ 120 décès

Loi Kouchner

Loi sur les droits des malades et sur la fin de vie

- Sédation profonde et continue
- Directives anticipées
- Fin de l'acharnement thérapeutique

Années 1980 à 1990

Mars 2002

2016

Les acteurs du système de santé : Les usagers et leurs droits

Droits des usagers

INDIVIDUELS	COLLECTIFS
= Attaché à sa propre personne	= Représentation des usagers
• <u>Droit à l'accès aux soins et au choix du médecin</u> • <u>Droit à l'information</u> : L'information doit être ... ◦ Accessible ◦ Claire ◦ Adaptée ◦ Complète ◦ Loyale --> DMP = Dossier Médical Partagé • <u>Droit à participer à la décision médicale ou consentement aux soins</u> • <u>Droit au respect de la personne soignée</u> • <u>Droit de la prise en charge de la douleur, des soins palliatifs et fin de vie</u> : ◦ Directives anticipées : S'imposent au médecin sauf si ... ◦ Urgence vitale pendant l'évaluation de la situation ◦ Directives manifestement inappropriées ou non conformes • <u>Droit de faire des plaintes, des contentieux, et d'obtenir une indemnisation</u> : ◦ Aide et représentation par : ◦ Représentants des usagers ◦ Commission d'usagers ◦ Médiateurs de l'établissement ◦ Indemnisation possible par l'ONIAM en l'absence de faute médicale si : ◦ Infection nosocomiale ◦ Aléas thérapeutiques ◦ Affections iatrogènes	• <u>Associations d'usagers du système de santé</u> --> Agrément donné par : ◦ Niveau national : Caisse Nationale D'Assurance Maladie et l'HAS ◦ Niveau régional : Commission régionale d'indemnisation et l'ARS ◦ Niveau territorial : Conférences territoriales et Conseils de caisses primaires d'assurance maladie • <u>Représentants des usagers</u>